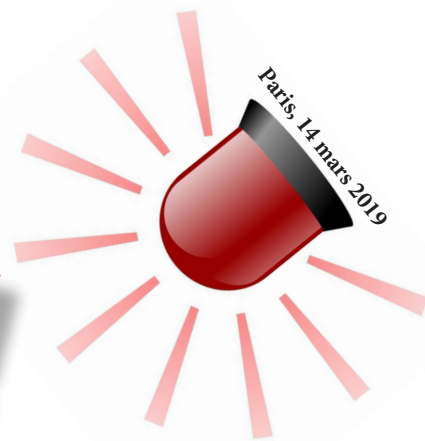










Loi ESSOC

Une réforme alarmante !!



La Loi ESSOC, de son nom «pour un Etat au Service d'une Société de Confiance», s'inscrit dans la politique de casse du service public. Elle vise à modifier profondément l'action publique aussi bien pour les usagers, que pour les agent.e.s chargé.e.s de sa mise en oeuvre. Son article 50, concerne les structures d'accueil petite enfance. Votée en août 2018, son contenu est très inquiétant quant à la qualité et aux conditions d'accueil des jeunes enfants. Nos conditions de travail en seront directement impactées!

Des mesures dramatiques

-  **Création d'un guichet unique:** Ca ne serait plus la PMI qui délivrerait les agréments, mais la CAF. En tant, qu'acteur financier (contrairement au service de PMI), ses intérêts ne seront plus axés sur la qualité d'accueil, mais bien sur la quantité et la rentabilité!
-  **Le taux d'encadrement** serait modifié dans les EAJE, avec 1 professionnel.le pour 5 enfants de moins de 15 mois et 1 pour 8, au delà de cette tranche d'âge.
-  **Une réduction de la surface d'accueil** par enfant : aujourd'hui à Paris le ratio est 7m² par enfant minimum, il passerait à 5,5 m².
-  **Réduction** du nombre d'agent.e.s diplômé.e.s auprès des enfants. En effet, la loi ESSOC prévoit, non plus 50% d'agent.e.s les plus qualifié.e.s, mais seulement 40%.
→ Rappelons que ce ratio ne s'applique pas à la Ville de Paris. Grâce à nos luttes, nous avons obtenu 100% d'embauche d'agent.e.s diplômé.e.s des professions les plus qualifiées (APS et EJE).
-  **Une augmentation** de la capacité des micro-crèches, passant de 10 à 16 places d'enfants.
-  **Un accueil en surnombre** quasi quotidien

La CGT Petite Enfance, membre de PAS DE BEBES A LA CONSIGNE, se joint au Collectif en déposant un préavis de grève le jeudi 28 mars 2018 et en appelant les agent.e.s de la petite enfance à se mobiliser massivement contre cette réforme destructrice de la qualité d'accueil.



Rassemblement
Jeudi 28 mars à 10h
devant le Ministère des Solidarités & de la santé
14, avenue Duquesne 75004
M° Ecole Militaire (L8) ou St François-Xavier (L13)

Des répercussions déjà présentes à la DFPE

M^{me} HIDALGO n'est pas en retard sur cette réforme. Des accords entre la Ville et l'un de son principal partenaire financier (CAF), ont déjà eu lieu. C'est ainsi, qu'à l'abri des regards de la CGT Petite Enfance et plus largement de l'ensemble des organisations syndicales, plusieurs de ces accords ont déjà été mis en place :

Une dizaine de fusions entre crèches familiales et Haltes-Garderies ont eu lieu depuis un peu plus d'un an; créant ainsi des MAF (Multi-Accueil Familial).

Ces nouvelles structures, qui bien souvent n'ont pas été pensées en terme de projet d'établissement, d'organisation du travail ou encore d'accompagnement des équipes, ont de lourdes conséquences sur la qualité d'accueil des familles. Ces manques d'anticipations favorisent très fortement des glissements de tâches: certaines de ces structures ne peuvent fonctionner si les ATEPE ne sont pas en section! C'est l'ensemble des conditions de travail des agent.e.s qui se voit dégradé.

Lors de sa campagne électorale, la Maire de Paris s'était engagée à créer 5 000 places de crèches supplémentaires. Son mandat arrive à terme, et les engagements ne sont pas tenus.

Pour honorer ses promesses, M^{me} HIDALGO détériore un peu plus les conditions d'accueil des EAJE*, tirant au passage nos conditions de travail vers le bas. Elle a ainsi procédé :

- A l'augmentation des agréments des EAJE existantes. Plus d'enfants par structures, sans embauche de personnel.
- A la création de structures d'accueil de 99 berceaux. Une véritable régression, puisque nous avons obtenu que les nouvelles structures n'excèdent pas 66 berceaux.
- La transformation de 70 Haltes-Garderies en Multi-Accueil, ce qui engendre une augmentation des accueils à la journée.

En trichant ainsi sur le taux d'occupation des EAJE, la Maire ne fait que duper les électeur.rice.s et les agent.e.s municipaux. L'heure n'est plus au bidouillage, notre service public agonise et nous avec!!!

*EAJE: Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant

Exigeons de véritables avancées pour notre secteur d'activité :

- Ouverture d'EAJE avec un maximum 66 berceaux.
- Embauches massives de professionnel.le.s qualifié.e.s, pour pallier au sous effectif.
- Une professionnel.le. diplômé.e pour 5 enfants.
- Sortie des EJE du ratio de sécurité
- Inscrire dans le temps de travail des temps de réflexion sur les pratiques professionnelles.
- Renforcement des pôles de remplacements ATEPE et APS.



CGT Petite Enfance

Bureau 225 - 226

3, rue du Château d'eau 75010 PARIS 01.44.52.77.08

✉ cgt-pe@hotmail.fr

@ www.cgtpetiteenfancevilledeparis.fr